



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 26 octobre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 20 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, Adjoints au Maire. Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. ARESU	à	Mme VILLANOVA
Mme CORTICCHIATO	à	Laurent MARCANGELI
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	Mme ZUCCARELLI
M. CHAREYRE	à	M. HABANI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	M. FALZOI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme GIACOMETTI	à	M. LEONETTI

**Etaient absents :**

M. KERVELLA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme ZUCCARELLI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 octobre 2015

Délibération N°2015/ 363

**Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre. Les changements de filières des agents.**

Hôtel de Ville B.P. 412

20 304 AJACCIO CEDEX ☎ 04.95.51.52.53

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée,**

Afin de permettre les changements de filières de certains agents, il est nécessaire de procéder à la modification des emplois à temps complet suivants :

**CATEGORIE B : 2 postes**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier 2 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre les changements de filière des agents

**CONSIDÉRANT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2015, chapitre 012,

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'autoriser** La modification du tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit

**CATEGORIE B : 2 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
1 poste de Rédacteur	1 poste d'Assistant de conservation du Patrimoine et des bibliothèques
1 poste d'Edicateur des APS principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu, la loi 84.53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du lundi 26 octobre 2015 ;

Considérant qu'il y a lieu de transformer 2 emplois budgétaires à temps complet en 2 emplois à temps complet afin de permettre les changements de filière des agents.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville, pour l'exercice 2015, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

**AUTORISE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

La transformation de 2 emplois budgétaires à temps complet en 2 emplois à temps complet afin de permettre les changements de filière des agents selon le détail suivant :

**CATEGORIE B : 2 poste**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
1 poste de Rédacteur	1 poste d'Assistant de conservation du Patrimoine et des bibliothèques
1 poste d'Edicateur des APS principal de 2ème classe	1 poste de Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE DEPUTE-MAIRE**

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151030-2015\_363-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2015  
Publication : 30/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

